

FICHE TECHNIQUE DU PRODUIT

SikaScreed® LA-21 Forte

Accélérateur de séchage pour les chapes ciment



DESCRIPTION DU PRODUIT

Adjuvant pour chape très efficace avec effet réducteur d'eau et améliorant d'ouvrabilité pour accélérer le séchage des chapes ciment (CT) ainsi que pour améliorer la résistance à la compression et à la traction par flexion pour une maturité de pose du revêtement dans un délai de 14 - 35 jours.

EMPLOI

- En tirant partie de la réduction d'eau possible, SikaScreed® LA-21 Forte est utilisé comme accélérateur pour la maturité de pose de revêtements pour les chapes de ciment à consistance de terre humide sur des couches de séparation resp. des couches d'isolation et pour les chapes adhérentes.
- Nette amélioration de l'ouvrabilité et du compactage en conservant la valeur eau/ciment et ainsi augmentation de la résistance à la compression et à la traction par flexion par rapport à une chape 0.

AVANTAGES

- Teneur en eau réduite
- Maturité de pose accélérée
- Excellente ouvrabilité, lissage simplifié de la chape
- Propriétés de lissage améliorées
- Long délai d'ouvrabilité malgré l'économie d'eau
- Rapidement accessible et résistant aux sollicitations
- Résistance mécanique et chimique accrue
- Durcit presque sans tension et sans retrait
- Convient pour le chauffage au sol

INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES

- Confirmation de l'évaluation ecobau: Accélérateur pour les chapes, très approprié pour Minergie-(A-/P-)ECO, correspond à la 1ère priorité ecoBKP/ecoDevis
- EMICODE EC1^{PLUS}: Très faibles émissions

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

Base chimique	Solution de polymères aqueuse avec agents de séchage, d'ouvrabilité et de lissage	
Conditionnement	Estagnon:	25 kg
	Palette:	24 x 25 kg
Aspect/Couleurs	Ambre	
Conservation	En emballage d'origine non entamé: 18 mois à partir de la date de production	
Conditions de stockage	Température de stockage entre +5 °C et +40 °C. Entreposer au sec. Refermer immédiatement les emballages entamés.	
Densité	~ 1.04 kg/l	(Densité relative à +20 °C)
Valeur pH	~ 4.3	

Teneur usuelle en corps solides ~ 18.6 M.-%

Teneur totale en ions de chlorure ≤ 0.10 M.-%

Equivalent Na2O ≤ 1.0 M.-%

INFORMATIONS SUR L'APPLICATION

Dosage recommandé

Maturité de pose visée	21 jours
Dosage de SikaScreed® LA-21 Forte:	0.40 kg/mélange
Ciment par mélange:	50 kg
Granulats per mélange, incl. humidité propre:	Max. 320 kg
Valeur e/c:	≤ 0.5
Résistance:	C20-F4
Praticable:	1 jour
Sollicitation:	2 jours
Début du chauffage et température de départ:	Le jour de la mise en place, démarrage à +20 °C
	Le 1er jour après la mise en place, augmenter de 5 °C
	Le 2ème au 6ème jour, augmenter de 5 °C
	Du 7ème au 19ème jour, maintenir à +50 °C
	Le 20ème jour, réduire de 10 °C
	Le 21ème jour, exécuter les mesures CM

Sorte de ciment

CEM I 42.5 N resp. CEM II de la classe de résistance 42.5 N ou CEM I 52.5 N(/R). CEM II prolonge le temps de séchage.

Granulats

Selon EN 13139 ou courbe granulométrique A/B 0 - 8 mm pour la fabrication de mortiers de chape selon DIN 1045-2.

Eau

Le total de l'eau du mélange pour chape est décisive pour la rapidité du séchage. Il est absolument impératif de faire des essais de convenance avec les granulats/ciments sélectionnés. Utiliser uniquement de l'eau potable.

Maturité de pose

Pour les chapes non chauffées, il est possible de d'aérer ponctuellement à une température ambiante et de la chape de > +15 °C le 2ème jour et à < +10 °C, le 5ème jour. Aération ponctuelle 3 - 4 fois par jour durant 20 - 30 minutes. Pour les chapes chauffées, exécuter des aérations ponctuelles à partir du 3ème jour.

Déduction de la valeur CM par la réduction d'eau cristalline

Age de la chape:	≤ 7 jours	≤ 14 jours	≤ 20 jours
CM-%:	1.0 %	0.6 %	0.3 %

Pour les chapes non chauffées lors d'une température ambiante et de la chape < +10 °C, les déductions ci-dessus peuvent être utilisées pour 14, 21 ou 28 jours.

Pour tirer profit du début de chauffage précoce, la température de la chape ne doit pas tomber au-dessous de +15 °C durant la mise en place et le durcissement. Pour cela, la température de départ peut déjà être réglée à +20 °C durant la mise en place de la chape.

Lors de l'utilisation de SikaScreed® LA-21 Forte sous réduction d'eau par rapport à la chape sans adjuvant en présence de températures supérieures à +20 °C, le délai d'attente jusqu'au procédé de lissage peut être raccourci. Il faut en tenir compte dans le déroulement des travaux.

VALEURS MESURÉES

Toutes les données techniques indiquées sur cette fiche produit se fondent sur des tests de laboratoire. Les données réelles mesurées peuvent être différentes pour des raisons indépendantes de notre volonté.

AUTRES REMARQUES

Le mélange pour chape utilisé avec SikaScreed® LA-21 Forte doit être contrôlé quant à sa convenance pour les conditions de chantier attendues. Ce qui est essentiel pour la bonification de la chape ce sont la qualité du sable et du ciment, de même que le rapport de mélange et la mise en œuvre selon les règles recon- nues de la technique de pose des chapes.

La quantité d'eau et la mise en œuvre ne sont pas de notre responsabilité; c'est pourquoi la garantie n'est accordé que pour la qualité de notre produit. Excep- tion faite si la surveillance du chantier est effectuée par notre Service béton et mortier.

Des conditions de chantier défavorables comme de basses températures, une humidité de l'air élevée, une mauvaise aération, un dépassement par le bas du point de rosée, un rapport e/c trop élevé ainsi que des épaisseurs de chapes plus importantes retardent le sé- chage resp. amenuisent les valeurs de résistance.

Les données des conditions climatiques lors de la pose doivent être régulièrement déterminées et portées au protocole du chantier.

L'humidité de la construction doit être inférieure à l'humidité de la chape souhaitée (isothermes de sorp- tion). Après la pose de la chape, il faut prendre garde à ce qu'aucune autre humidité ne soit amenée sur les lieux de la construction par d'autres corps de métier (p.ex. peintres, plâtriers).

Une humidité excessive de la construction nécessite en principe un séchage de la construction effectuée dans les règles en évitant un sous-séchage de la chape.

Toutes les indications se rapportent à une chape chauffante CT de 80 mm resp. non chauffante de 60 mm à +20 °C, 65 % h.r.

Dès que la maturité de pose pour le revêtement est atteinte, la chape doit être immédiatement revêtue.

Pour les revêtements rigides comme les carreaux ou la pierre naturelle, il faut tenir compte d'un risque plus important d'affaissement des bords dû à une sollicita- tion trop précoce avant le retrait de la chape.

ECOLOGIE, PROTECTION DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'utilisateur doit lire les dernières fiches de données de sécurité (FDS) avant d'utiliser les produits. La FDS contient des informations et des conseils sur la mani- pulation, le stockage et l'élimination sûrs des produits chimiques, ainsi que des données physiques, environ- nementales, toxicologiques et autres relatives à la sé- curité.

RESTRICTIONS LOCALES

Veillez noter qu'en raison d'une réglementation lo- cale spécifique, les données déclarées pour ce produit peuvent différer d'un pays à l'autre. Veillez vous re- porter à la fiche produit locale pour obtenir des infor- mations exactes sur le produit.

RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES

Les informations contenues dans la présente notice, et en particulier les recommandations concernant les modalités d'application et d'utilisation finale des produits Sika, sont fournies en toute bonne foi et se fondent sur la connaissance et l'expérience que Sika a acquises à ce jour de ses produits lorsqu'ils ont été convenablement stockés, manipulés et appliqués dans des conditions normales, conformément aux recommandations de Sika. En pratique, les différences entre matériaux, substrats et conditions spécifiques sur site sont telles que ces informations ou recommandations écrites, ou autre conseil donné, n'impliquent aucune garantie de qualité marchande autre que la garantie légale contre les vices cachés, ni aucune garantie de conformité à un usage particulier. L'utilisateur du produit doit vérifier par un essai sur site l'adaptation du produit à l'application et à l'objectif envisagés. Sika se réserve le droit de changer les propriétés de ses produits. Nos agences sont à votre disposition pour toute précision complémentaire. Notre responsabilité ne saurait d'aucune manière être engagée dans l'hypothèse d'une application non conforme à nos renseignements. Les droits de propriété détenus par des tiers doivent impérativement être respectés. Toutes les commandes sont soumises à nos Conditions générales de Vente et de Livraison en vigueur. Les utilisateurs doivent impérativement consulter la version la plus récente de la notice technique correspondant au produit concerné, qui leur sera remise sur demande.

Sika Schweiz AG

Tüffenwies 16
CH-8048 Zürich
Tel. +41 58 436 40 40
sika@sika.ch
www.sika.ch

Sika Suisse SA

Tüffenwies 16
CH-8048 Zurich
Tel. +41 58 436 40 40
sika@sika.ch
www.sika.ch



Fiche technique du produit

SikaScreed® LA-21 Forte
Septembre 2021, Version 03.01
021301011000003311

SikaScreedLA-21Forte-fr-CH-(09-2021)-3-1.pdf